

Votre opportunité de faire la différence !

Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal, la ville de Dollard-des-Ormeaux est reconnue dans tout le Québec pour sa qualité de vie, sa diversité, ses espaces verts et ses services aux citoyens. La ville est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. La ville a pour priorité le bon fonctionnement de ses opérations et d'offrir une qualité de vie exemplaire à ses résidents. Les valeurs organisationnelles reposent sur le service aux citoyens, la collaboration entre les services, l'ouverture au changement et innovation, le respect des individus et l'éthique.

Nous recherchons :

Agente ou agent à la planification
Service de l'aménagement urbain et ingénierie

Poste temporaire pour un remplacement de congé de maternité

Échelle salariale: 69 135$ - 90 016,43$

Description sommaire

Vous agissez en tant que personne-ressource en ce qui a trait à l'encadrement de projets de construction et d'occupation. Vous participez aux analyses et aux recherches liées à la réalisation de projets d'aménagement et de programmes d'occupation, ainsi qu'aux problématiques issues de la gestion du territoire et de la pratique de l'urbanisme. Vous aidez les promoteurs, les professionnels de la construction et les particuliers dans la mise en forme de projets selon la réglementation en vigueur, le cas échéant leur propose des solutions de rechange.

Principales responsabilités

- Reçoit, informe et encadre les entrepreneurs, constructeurs et particuliers concernant le montage de projets, la disponibilité de terrains, le zonage, l'installation de services, l'élaboration d'échéanciers, et autres ;
- Étudie, analyse et évalue l'impact de projets d'aménagements urbain et de construction sur l'aménagement et le développement du territoire de la Ville ;
- À la demande de son supérieur, effectue des relevés, des compilations et des analyses en vue de l'élaboration de politiques, de programme et de documents de planification en matière d'urbanisme ; participe à la rédaction de ces politiques, programmes et documents de planification ;
- À la demande de son supérieur réalise des rapports d'analyses et voit à la préparation de documents de présentation graphiques afférents au CCU ;
- Participe à l'élaboration du plan d'urbanisme ou à des programmes particuliers d'urbanisme ; collabore aux mandats à être confiés aux consultants professionnels ;
- En étroite collaboration avec le personnel du service de l'aménagement urbain, recueille, compile et analyse les propositions de modifications de la réglementation d'urbanisme soumises par ce personnel, formule les recommandations appropriées ;
- Participe à la rédaction de divers règlements en matière d'urbanisme ;
- Entretient des relations de travail régulières avec les autres services de la Ville, notamment le service des travaux publics, le service du greffe et la direction générale afin d'obtenir une approche concertée sur des projets d'aménagement du territoire et de réglementation ;

- À l'intérieur d'un cadre défini par son supérieur ou à la demande de celui-ci, entretient des relations occasionnelles avec des représentants d'organismes impliqués dans le développement économique et d'organismes paragouvernementaux œuvrant dans les domaines de la planification et du développement afin d'échanger des renseignements et faire valoir les intérêts de la Ville ;

- Assiste son supérieur lors de discussions avec des promoteurs immobiliers ;

- Au besoin, siège sur différents comités internes ou externes faisant appel à son champ de compétence et représente sa division auprès de différentes agences gouvernementales ;

- Voit à la mise à jour de la bibliothèque réglementaire ;

- Exécute toute autre tâche connexe à son travail demandée par son supérieur

Qualifications requises

- L'emploi nécessite un diplôme d'études collégiales techniques ou l'équivalent ;
- L'emploi nécessite trois (3) années d'expérience à moins de cinq (5) années d'expérience ;
- Détenir la carte d'attestation du cours de santé et sécurité générale décernée par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail du Secteur de la construction ;
- Observer et recueillir de l'information ;
- Faire preuve de tact et de courtoisie ;
- Travailler sous pression ;
- S'exprimer aisément ;

Connaissances

- des règlements, lois et ordonnances concernant la construction, la démolition, le zonage, les enseignes, la protection incendie, la salubrité, le logement, la ventilation, la plomberie ;
- des matériaux et des techniques de construction ;
- de la lecture et de l'interprétation des plans ;
- des méthodes usuelles d'inspection ;
- du français et de l'anglais parlé et écrit.

Horaire

- 35 heures par semaine : du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Pourquoi se joindre à la ville de Dollard-des-Ormeaux ?

- Ville dynamique axée sur l'innovation et la collaboration
- Reconnu pour la convivialité et un bon climat de travail
- Défis intéressants du poste
- Milieu humain où les employés peuvent s'épanouir
- Rémunérations et avantages sociaux concurrentiels
- Régime de retraite à prestations déterminées.

Veuillez faire parvenir votre C.V. dans la section « Travailler » sur le site www.ddo.qc.ca ainsi qu'une lettre de présentation et le formulaire d'accès à l'égalité en emploi au plus tard le 20 novembre 2026.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées*, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

** Les personnes avec un handicap doivent formuler leurs demandes d'accommodement lors de la convocation au processus de sélection. Cette information sera traitée en toute confidentialité.*